

## **Les 58 "propositions" du synode**

Le synode des évêques sur « la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne » (7-28 octobre 2012) s'est conclu par la présentation à Benoît XVI d'une liste de 58 "propositions", votées au préalable par les pères synodaux.

Les évêques y précisent la nature de la nouvelle évangélisation, son contexte, les réponses qu'elle apporte, et les acteurs de cette mission.

Ces propositions, rédigées en latin, seront ordonnées par le pape et réélaborées pour son exhortation post-synodale. Elles ne sont pas publiées officiellement afin de respecter le caractère consultatif de l'assise synodale.

En revanche, elles ont été exceptionnellement publiées cette année dans une version anglaise, à caractère officieux, selon la volonté de Benoît XVI. Zenit en publie ici notre traduction intégrale, non officielle, de travail.

### **Proposition 1: Documentation soumise au Saint-Père**

Outre toute la documentation sur *La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne* en lien avec ce synode, présentée à la considération du Saint-Père, à savoir, les *Lineamenta*, l'*Instrumentum laboris*, le Rapport avant le débat, le Rapport après le débat, le texte des interventions - celles qui ont été faites dans la salle du synode et celles qui ont été remises par écrit - le *Message au Peuple de Dieu*, les rapports des carrefours et de leurs discussions, les pères synodaux ont donné une certaine importance aux propositions qui suivent.

Les pères synodaux demandent humblement au Saint-Père de considérer l'opportunité de publier un document sur la transmission de la foi chrétienne à travers une nouvelle évangélisation.

### **Proposition 2: Le synode exprime sa gratitude**

Les pères synodaux reconnaissent avec gratitude l'héritage de l'enseignement des papes, souvent enrichi des fruits de précédentes assemblées synodales, fondamental pour le travail au cours de ces sessions du synode sur la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne. Les réflexions du synode s'appuient sur des documents tels que *Evangelii nuntiandi* de Paul VI, *Catechesi tradendae*, *Redemptoris missio* et *Novo millennio ineunte* du bienheureux Jean-Paul II et *Deus caritas est*, *Sacramentum caritatis* et *Verbum Domini* du pape Benoît XVI. L'exemple le plus récent de cette orientation est l'Année de la foi, proclamée par notre Saint-Père au début de ce synode. Nous sommes très reconnaissants pour ce ministère prophétique.

### **Proposition 3: Les Eglises catholiques orientales**

Les Eglises catholiques orientales *sui iuris*, éclairées par la Tradition qui a été transmise par les Pères depuis les apôtres, sont le patrimoine de toute l'Eglise du Christ (cf. *Orientalium Ecclesiarum*, 2, *Codex Canonum Ecclesiarum Orientalium*, 39). Ces églises font partie du patrimoine apostolique par lequel la Bonne nouvelle a été apportée dans les terres lointaines (cf. *Ecclesia in Medio Oriente*, 88).

Elles sont reconnaissantes pour la possibilité qui leur est offerte d'exprimer leur sollicitude pastorale envers leurs fidèles émigrés en territoires de traditions latines. Elles espèrent aussi que leur tradition pourra être mieux connue et respectée parmi les fidèles et le clergé des Eglises particulières répandues à travers le monde.

## **I - LA NATURE DE LA NOUVELLE EVANGELISATION**

### **Proposition 4 : La Sainte-Trinité, source de la nouvelle évangélisation**

L'Église et sa mission évangélisatrice ont leur origine et leur source dans la Très Sainte Trinité selon le plan du Père, l'œuvre du Fils, qui a abouti à sa mort et sa résurrection glorieuse, et la mission du Saint-Esprit. L'Église continue cette mission de l'amour de Dieu dans notre monde.

L'évangélisation doit être comprise dans un contexte théologique et doctrinal large et profond en tant qu'activité de parole et de sacrement qui, dans l'Eucharistie en particulier, nous fait participer à la vie de la Trinité, ce qui suscite alors, par la grâce de l'Esprit Saint, le pouvoir d'évangéliser et de témoigner de la Parole de Dieu avec enthousiasme et courage.

La nouvelle évangélisation reconnaît le primat de la grâce de Dieu et comment, par le baptême, commence la vie dans le Christ. Cet accent mis sur la filiation divine devrait amener les baptisés à une vie de foi qui manifeste clairement leur identité chrétienne dans tous les aspects de leur activité personnelle.

### **Proposition 5 : Nouvelle évangélisation et inculturation**

Jésus nous offre le don de l'Esprit Saint et nous révèle l'amour du Père.

La nouvelle évangélisation est le temps d'un réveil, d'un encouragement renouvelé et d'un témoignage nouveau de Jésus-Christ, centre de notre foi et de notre vie quotidienne. Elle invite tous les membres de l'Eglise à un renouveau de la foi et à un effort réel pour la partager.

Il faut aussi discerner dans le monde les signes des temps qui ont un impact sur le ministère de l'Église et les différentes Eglises particulières sur leurs territoires. Parmi ces signes, on doit certainement reconnaître chez les personnes une prise de conscience croissante des circonstances changeantes de la vie d'aujourd'hui. La nouvelle évangélisation appelle aussi l'Eglise à tendre la main à ceux qui sont loin de Dieu et de la communauté chrétienne pour les inviter à entendre à nouveau la Parole de Dieu afin qu'ils puissent rencontrer le Seigneur Jésus d'une manière nouvelle et profonde.

La nouvelle évangélisation requiert une attention particulière à *l'inculturation de la foi* qui peut transmettre l'évangile dans sa capacité à valoriser ce qui est positif dans toutes les cultures, tout en les purifiant les éléments qui sont contraires à la pleine réalisation de la personne selon le plan de Dieu révélé dans le Christ. L'inculturation implique un effort pour permettre à l'Evangile de *s'incarner dans la culture de chaque peuple* » (CEC, 854).

### **Proposition 6 : La proclamation de l'évangile**

Dieu, notre Sauveur, veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité (cf. 1 Tm 2, 4). Puisque l'Église croit dans ce plan divin du salut universel, elle

doit être missionnaire (cf. *Evangelii nuntiandi*, 14, CCC, 851). Elle sait aussi que « ceux qui, sans qu'il y ait de leur faute, ignorent l'Évangile du Christ et son Église, mais cherchent pourtant Dieu d'un cœur sincère et s'efforcent, sous l'influence de sa grâce, d'agir de façon à accomplir sa volonté telle que leur conscience la leur révèle et la leur dicte, eux aussi peuvent arriver au salut éternel » (*Lumen gentium*, 16). L'Évangile de Jésus-Christ, c'est la proclamation de sa vie et du mystère pascal de sa passion, sa mort, sa résurrection et sa glorification.

Le Concile nous rappelle, cependant, que l'évangélisation est nécessaire pour le salut de tous, car « bien souvent, malheureusement, les hommes, trompés par le démon, se sont égarés dans leurs raisonnements, ils ont délaissé le vrai Dieu pour des êtres de mensonge, servi la créature au lieu du Créateur (cf. *Rm* 1, 21.25) 21.25) ou bien, vivant et mourant sans Dieu dans ce monde, ils sont exposés aux extrémités du désespoir. C'est pourquoi l'Église, soucieuse de la gloire de Dieu et du salut de tous ces hommes, se souvenant du commandement du Seigneur : « Prêchez l'Évangile à toutes créatures » (*Mc* 16, 16), met tout son soin à encourager et soutenir les missions » (*Lumen gentium*, 16).

### **Proposition 7: La nouvelle évangélisation, comme dimension missionnaire permanente de l'Église**

Il est proposé que l'Église proclame la dimension missionnaire permanente de sa mission dans le monde entier dans le but d'encourager toutes les Églises particulières à évangéliser.

L'évangélisation peut être comprise sous trois aspects. Tout d'abord, l'évangélisation *ad gentes* est l'annonce de l'évangile à ceux qui ne connaissent pas Jésus-Christ. Deuxièmement, elle comprend également la croissance continue de la foi qui est la vie ordinaire de l'Église. Enfin, la nouvelle évangélisation s'adresse surtout à ceux qui se sont éloignés de l'Église.

Ce faisant, toutes les Églises particulières seront encouragées à valoriser et intégrer leurs différents agents avec toutes leurs capacités. Dans le même temps, chaque Église particulière doit avoir la liberté d'évangéliser selon ses propres traits et traditions, toujours dans l'unité avec sa Conférence épiscopale ou avec le synode de l'Église catholique orientale. Une telle mission dans le monde entier répondra à l'action de l'Esprit Saint, comme dans une nouvelle Pentecôte, par le biais d'un appel lancé par le pontife romain, invitant tous les fidèles à rendre visite à toutes les familles et à apporter la vie du Christ dans toutes les situations humaines.

### **Proposition 8: Témoigner dans un monde sécularisé**

Nous sommes des chrétiens vivant dans un monde sécularisé. Alors que le monde est et demeure la création de Dieu, la sécularisation relève de la sphère de la culture humaine. En tant que chrétiens, nous ne pouvons rester indifférents au processus de sécularisation. Nous sommes en fait dans des conditions semblables à celle des premiers chrétiens et nous devrions donc voir cette situation comme un défi et une possibilité. Nous vivons dans ce monde, mais nous ne sommes pas de ce monde (cf. *Jn* 15:19; 17:11, 16). Le monde est la création de Dieu et il manifeste son amour. En Jésus-Christ et par lui, nous recevons le salut de Dieu et sommes capables de discerner l'évolution de sa création. Jésus nous ouvre à nouveau les portes de sorte que, sans crainte, nous pouvons embrasser amoureusement les plaies de l'Église et du monde (cf. Benoît XVI).

Dans notre époque actuelle, qui manifeste des aspects plus difficiles que dans le passé, même si nous sommes comme « le petit troupeau » (Lc 12,32), nous témoignons de l'annonce évangélique du salut et nous sommes appelés à être sel et lumière dans un monde nouveau (cf. Mt 5:13-16).

### **Proposition 9: La nouvelle évangélisation et la proclamation initiale**

Le fondement de toute proclamation, la dimension kérygmaticque, la Bonne nouvelle, met en avant l'annonce explicite du salut. « Je vous ai donc transmis en premier lieu ce que j'avais moi-même reçu, à savoir que le Christ est mort pour nos péchés selon les Ecritures, qu'il a été mis au tombeau, qu'il est ressuscité le troisième jour selon les Ecritures, qu'il est apparu à Céphas, puis aux Douze » (1 Corinthiens 15, 3-5).

La « première proclamation » est le lieu où le kérygme, le message de salut du mystère pascal de Jésus-Christ, est proclamé avec une puissance spirituelle extraordinaire, au point de provoquer le repentir du péché, la conversion des cœurs et la décision de foi. Dans le même temps, il doit y avoir une continuité entre la première proclamation et la catéchèse qui nous instruit dans le dépôt de la foi. Nous considérons qu'il est nécessaire d'avoir un plan pastoral de la proclamation initiale, par l'enseignement d'une rencontre vivante avec Jésus-Christ. Ce document pastoral fournirait les premiers éléments d'un processus catéchétique, permettant son insertion dans la vie des communautés paroissiales. Les pères synodaux proposent que les lignes directrices de la première proclamation du kérygme soient écrites. Ce compendium inclurait :

- un enseignement systématique sur le kérygme dans l'Écriture et la Tradition de l'Eglise catholique;
- des enseignements et des citations des saints missionnaires et martyrs de notre histoire catholique qui nous aideraient face aux défis pastoraux d'aujourd'hui
- Des modalités et des lignes directrices pour la formation des évangélistes catholiques aujourd'hui.

### **Proposition 10 : Le droit à proclamer et à entendre l'Évangile**

Proclamer la Bonne nouvelle et la personne de Jésus est une obligation pour tout chrétien, fondée dans l'Évangile : « Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit » (Mt 28, 19). En même temps, c'est un droit inaliénable de toute personne, quelle que soit sa religion ou son absence de religion, d'être en mesure de connaître Jésus-Christ et l'Évangile. Cette proclamation, donnée de manière intègre, doit être proposée dans le plein respect de chacun, sans aucune forme de prosélytisme.

### **Proposition 11: La nouvelle évangélisation et la lecture priante de l'Écriture sainte**

Dieu s'est communiqué à nous dans son Verbe fait chair. Cette Parole divine, entendue et célébrée dans la liturgie de l'Eglise, en particulier dans l'Eucharistie, fortifie intérieurement les fidèles et les rend capables d'un authentique témoignage évangélique dans leur vie quotidienne. Les pères synodaux souhaitent que la parole divine « devienne toujours plus le cœur de toute activité ecclésiale » (*Verbum Domini*, 1).

La porte de l'Écriture sainte doit être ouverte à tous les croyants. Dans le contexte de la nouvelle évangélisation, toute occasion d'étudier l'Écriture sainte doit être mise à disposition. L'Écriture doit imprégner les homélies, la catéchèse et tous les efforts pour transmettre la foi.

Considérant la nécessité d'une familiarité avec la Parole de Dieu pour la nouvelle évangélisation et pour la croissance spirituelle des fidèles, le synode a encouragé les diocèses, les paroisses et les petites communautés chrétiennes à poursuivre une étude sérieuse de la Bible et à la *lectio divina* - lecture priée des Écritures (cf. *Dei Verbum*, 21-22).

### **Proposition 12: Les documents de Vatican II**

Les pères synodaux reconnaissent que l'enseignement de Vatican II est un instrument essentiel pour la transmission de la foi dans le contexte de la nouvelle évangélisation. Dans le même temps, ils considèrent que les documents du concile devraient être correctement lus et interprétés. Par conséquent, ils souhaitent manifester leur adhésion à la pensée du Saint-Père, le pape Benoît XVI, qui a indiqué le principe herméneutique de la réforme dans la continuité afin d'être en mesure de découvrir dans ces textes l'esprit authentique du concile. « Il y a l'"herméneutique de la réforme", du renouveau dans la continuité de l'unique sujet-Eglise, que le Seigneur nous a donné; c'est un sujet qui grandit dans le temps et qui se développe, restant cependant toujours le même, l'unique sujet du Peuple de Dieu en marche. [...] Mais partout, cette interprétation a représenté l'orientation qui a guidé la réception du Concile, une nouvelle vie s'est développée et des fruits nouveaux ont mûri.» (Benoît XVI, *Discours à la Curie romaine*, 22 Décembre 2005). De cette manière, il sera possible de répondre à la nécessité du renouveau requis par le monde moderne et, en même temps, de préserver fidèlement l'identité de la nature de l'Église et de sa mission.

## **II - LE CONTEXTE DU MINISTÈRE DE L'ÉGLISE AUJOURD'HUI**

### **Proposition 13: Les défis de notre temps**

La proclamation de la Bonne nouvelle dans divers contextes du monde, marqués par les processus de mondialisation et de sécularisation, présente différents défis à l'Église : parfois lors d'une persécution religieuse pure et simple, d'autres fois par l'indifférence, l'ingérence, la restriction ou le harcèlement généralisés.

L'Évangile offre une vision de la vie et du monde qui ne peut pas être imposée, mais seulement proposée, comme la Bonne nouvelle de l'amour gratuit de Dieu et de la paix. Son message de vérité et de beauté peut aider les gens à échapper à la solitude et au manque de sens dans lesquels les conditions de la société postmoderne les relèguent souvent. Par conséquent, les croyants doivent s'efforcer de montrer au monde la splendeur d'une humanité fondée sur le mystère du Christ. La religiosité populaire est importante, mais elle ne suffit pas; il faut faire plus pour aider à reconnaître le devoir de proclamer au monde les raisons de l'espérance chrétienne et de l'annoncer aux catholiques éloignés de l'Église, à ceux qui ne suivent pas le Christ, aux sectes et à ceux qui expérimentent différents types de spiritualités.

### **Proposition 14: Nouvelle évangélisation et réconciliation**

Dans un monde brisé par les guerres et la violence, un monde blessé par un individualisme généralisé qui divise les êtres humains et les oppose les uns aux autres, l'Église doit calmement et résolument exercer son ministère de réconciliation. Dans l'esprit de la nouvelle

évangélisation, l'Église entreprend cette tâche de réconciliation. Fidèle au message de Jésus, « détruisant la barrière qui les séparait » (Ep 2,14), l'Église doit faire un effort pour abattre les murs qui séparent les êtres humains. Avec son message d'amour, elle doit prêcher la nouveauté de l'évangile salvifique de notre Seigneur, qui est venu pour nous libérer de nos péchés et nous inviter à bâtir l'harmonie, la paix et la justice entre tous les peuples.

### **Proposition 15: Nouvelle évangélisation et droits de l'homme**

Conformément à l'accent mis sur la dignité humaine par la nouvelle évangélisation, ce synode exhorte les législateurs, les enseignants et les autres personnes qui travaillent dans le domaine des sciences de l'homme à assurer le plein respect de la personne humaine dans les politiques et les pratiques publiques. Dans le même temps, toutes les possibilités doivent être prises dans diverses situations et associations locales pour articuler, défendre et protéger, à la fois en théorie et dans la pratique, ces droits découlant d'une compréhension adéquate de la personne humaine comme c'est exposé dans la loi naturelle.

### **Proposition 16: Liberté religieuse**

Les pères synodaux réaffirment que la liberté religieuse est un droit de l'homme fondamental. Ce droit comprend la liberté de conscience et aussi la liberté de choisir librement sa religion. Nous sommes solidaires avec nos frères et sœurs de différentes parties du monde, qui souffrent du manque de liberté religieuse et même de la persécution.

Reconnaissant, d'une part, que le concile Vatican II est un instrument pour la nouvelle évangélisation et, d'autre part, la nécessité croissante de protéger la liberté religieuse des chrétiens du monde entier, les pères proposent un engagement renouvelé pour une plus large diffusion de l'enseignement de *Dignitatis humanae*. Ce renouvellement vise à affirmer et promouvoir la liberté religieuse pour les individus, les familles et les institutions afin de protéger le bien commun de tous. Cette liberté inclut le droit d'enseigner aux enfants la foi chrétienne, sans compromis sur ses principes, dans la famille et/ou à l'école.

Les pères proposent que le Saint-Père considère l'opportunité de créer une commission de dirigeants de l'Église, représentant différentes réalités de celle-ci à travers le monde, ou de confier cette tâche au Conseil pontifical Justice et Paix, pour répondre aux atteintes à la liberté religieuse et obtenir des informations précises afin de témoigner publiquement du droit fondamental à la liberté religieuse et à la liberté de conscience.

### **Proposition 17: Préambules de la foi et théologie de la crédibilité**

Dans le contexte actuel de culture mondiale, de nombreux doutes et obstacles sont la cause d'un scepticisme diffus et introduisent de nouveaux paradigmes de pensée et de vie. Il est d'une importance capitale, pour une nouvelle évangélisation, de souligner le rôle des préambules de la foi. Il est nécessaire non seulement de montrer que la foi ne s'oppose pas à la raison, mais aussi de mettre en évidence un certain nombre de vérités et de réalités qui relèvent d'une anthropologie correcte, éclairée par la raison naturelle. Parmi celles-ci, la valeur de la loi naturelle et ses conséquences sur la société humaine tout entière. Les notions de « loi naturelle » et de « nature humaine » sont capables de démonstrations rationnelles, à la fois aux niveaux académique et populaire. Un tel développement et une telle entreprise intellectuels faciliteront le dialogue entre les fidèles et les personnes de bonne volonté, ouvrant un chemin vers la reconnaissance de l'existence d'un Dieu créateur et du message de

Jésus-Christ rédempteur. Les pères synodaux demandent aux théologiens de développer une nouvelle apologétique de la pensée chrétienne, à savoir une théologie de la crédibilité adéquate à la nouvelle évangélisation.

Le synode appelle les théologiens à accepter les défis intellectuels de la nouvelle évangélisation et à y répondre en participant à la mission de l'Eglise qui est de proclamer à tous l'Evangile du Christ.

### **Proposition 18 : Nouvelle évangélisation et moyens de communication sociale**

L'utilisation de moyens de communication sociale a un rôle important à jouer pour rejoindre chaque personne avec le message du salut. Dans ce domaine, en particulier dans le monde des communications électroniques, il est nécessaire que des chrétiens convaincus soient formés et préparés afin d'être capables de transmettre fidèlement le contenu de la foi et de la morale chrétienne. Ils doivent avoir la capacité d'utiliser à bon escient les langues et les instruments d'aujourd'hui qui sont disponibles pour la communication dans le village global. La forme la plus efficace de cette communication de la foi reste le partage du témoignage de vie, sans lequel aucun des efforts des « médias » ne se traduiront par une transmission efficace de l'Evangile. L'éducation à une utilisation rationnelle et constructive des médias sociaux est un instrument important pour la nouvelle évangélisation.

### **Proposition 19: Nouvelle évangélisation et développement humain**

Le magistère pontifical, dans son enseignement social, a mis en évidence les liens théologiques, anthropologiques et pédagogiques entre, d'une part, l'évangélisation et, d'autre part, le développement et la liberté de la personne et de la société.

Aujourd'hui, il n'est pas possible de penser à la nouvelle évangélisation sans la proclamation de la liberté totale de l'homme par rapport à tout ce qui l'opprime, c'est-à-dire le péché et ses conséquences. Sans un engagement sérieux en faveur de la vie et de la justice et sans un changement des situations qui engendrent la pauvreté et l'exclusion (cf. *Sollicitudo rei socialis*, 36), il ne peut y avoir de progrès. Ceci est particulièrement vrai face aux défis de la mondialisation.

### **Proposition 20 : Nouvelle évangélisation et chemin de la beauté**

Dans la nouvelle évangélisation, une attention particulière devrait être portée au chemin de la beauté : le Christ, le « bon berger » (cf. Jn 10,11) est la vérité en personne, le signe de la beauté révélée, qui se livre sans mesure. Il est important de témoigner aux jeunes qui suivent Jésus, non seulement de sa bonté et de sa vérité, mais aussi de la plénitude de sa beauté. Comme l'affirme saint Augustin : « Qu'aimons-nous qui ne soit beau ? » (*Confessions*, Livre IV, 13.20). La beauté nous attire vers l'amour, où Dieu nous révèle son visage dans lequel nous croyons. Dans cette lumière, les artistes se sentent interpellés par la nouvelle évangélisation et, en même temps, des communicateurs privilégiés de celle-ci.

Dans la formation des séminaristes, l'éducation à la beauté ne doit pas être négligée, ni l'éducation dans les arts sacrés comme nous le rappelle l'enseignement du concile Vatican II (cf. *Sacrosanctum Concilium*, 129). La beauté devrait toujours être une dimension particulière de la nouvelle évangélisation.

Il est nécessaire que l'Eglise soit vigilante dans le soin et dans la promotion de la qualité de l'art permis dans les espaces sacrés réservés aux célébrations liturgiques, en préservant sa beauté et la vérité de son expression.

Il est important pour la nouvelle évangélisation que l'Eglise soit présente dans tous les domaines de l'art afin de soutenir les artistes dans leur recherche de créativité, par sa présence spirituelle et pastorale, et de favoriser une véritable et vivante expérience spirituelle du salut qui devienne manifeste dans leur travail.

### **Proposition 21: Les migrants**

De même que de nombreux pays ont largement bénéficié de la présence de personnes venant d'ailleurs, ainsi l'Eglise se nourrit de façon significative du témoignage et de l'œuvre évangélisatrice de beaucoup de ceux qui ont répondu à l'envoi en mission : « Allez dans le monde entier, proclamez l'Évangile à toute la création » (Mc 16, 15). Compte tenu des risques et des menaces qui pèsent sur la foi des peuples de migrants, il est important que l'Eglise leur apporte son soutien à travers un plan pastoral qui les implique avec leurs familles, et leur rappelle leur place importante dans la cellule vivante de la société et de l'Eglise domestique. Les paroisses devraient aider les migrants à s'intégrer dans la société et la communauté chrétienne.

Un plan pastoral de l'Eglise pour les migrants ne devrait pas seulement accueillir les migrants et promouvoir leur dignité humaine, mais, avant tout, les aider à s'intégrer dans la vie de l'Eglise, dans le respect de leurs rites et de leurs traditions ; ce plan devrait également aider à éviter que l'Eglise catholique ne les perde.

Les personnes immigrées ne sont pas seulement les destinataires, mais aussi les protagonistes de la proclamation de l'évangile dans le monde moderne. Face aux grands mouvements migratoires, il est important d'insister sur la centralité et la dignité de la personne, en particulier à la lumière de phénomènes graves comme le nouvel esclavage lié au trafic honteux d'êtres humains, en particulier des enfants, et la vente d'organes. Cette prise de conscience doit augmenter lorsqu'il s'agit de réfugiés, de personnes déplacées ou en mer, de nomades et de personnes sans domicile fixe.

### **Proposition 22 : La conversion**

Le drame et l'intensité du choc antique entre le bien et le mal, entre la foi et la peur, devraient être présentés comme le fondement essentiel, un élément constitutif de l'appel à la conversion au Christ. Cette lutte se poursuit à un niveau naturel et surnaturel. « Mais étroite est la porte et resserré le chemin qui mène à la vie, et il en est peu qui le trouvent » (Mt 7, 14). De nombreux évêques ont parlé du besoin de renouvellement dans la sainteté de leur propre vie, s'ils veulent être des agents vraiment efficaces de la nouvelle évangélisation.

La nouvelle évangélisation requiert une conversion personnelle et communautaire, de nouvelles méthodes d'évangélisation et un renouvellement des structures pastorales, pour être en mesure de passer d'une stratégie pastorale de l'entretien à une posture pastorale qui soit vraiment missionnaire. La nouvelle évangélisation nous guide vers une authentique conversion pastorale qui nous pousse à des attitudes et des initiatives conduisant à des évaluations et des changements, dans la dynamique de structures pastorales qui ne répondent plus aux exigences évangéliques de l'époque actuelle.

### **Proposition 23: Sainteté et nouveaux évangélistes**

L'appel universel à la sainteté est constitutif de la nouvelle évangélisation, qui voit dans les saints des modèles efficaces de la variété des formes dans lesquelles cette vocation peut être réalisée. Ce qui est commun dans les histoires variées de la sainteté est la suite du Christ ; cela s'exprime dans une vie de foi active dans la charité qui est une proclamation privilégiée de l'évangile.

Nous reconnaissons en Marie un modèle de sainteté qui se manifeste dans des actes d'amour allant jusqu'au don suprême de soi.

La sainteté est une part importante de tout engagement évangéliste pour celui qui évangélise et pour le bien de ceux qui sont évangélisés.

### **Proposition 24 : Doctrine sociale de l'Église**

Pour promouvoir une nouvelle évangélisation dans la société, il faudrait accorder une plus grande attention à la doctrine sociale de l'Église, en comprenant qu'il s'agit d'une annonce et d'un témoignage de foi, un moyen irremplaçable d'éducation dans la foi (cf. Caritas in veritate, 15). Cette adhésion à la doctrine sociale de l'Église doit imprégner le contenu de la catéchèse, l'éducation chrétienne, la formation des séminaristes et des religieuses, la formation permanente des évêques et des prêtres et surtout la formation des laïcs. Le Compendium de la doctrine sociale de l'Église est une ressource précieuse pour la mise en œuvre de cette formation continue.

### **Proposition 25 : Scénarios urbains de la nouvelle évangélisation**

L'Église reconnaît que les villes humaines et la culture qu'elles expriment, ainsi que les transformations qui s'y produisent, sont un lieu privilégié de la nouvelle évangélisation. Comprenant qu'elle est au service du dessein salvifique de Dieu, l'Église reconnaît que la « ville sainte, la nouvelle Jérusalem » (cf. Ap 21, 2-4) est, d'une certaine manière, déjà présente dans les réalités humaines. En mettant en pratique un plan pastoral urbain, l'Église veut identifier et comprendre les expériences, les langages et les styles de vie typiques des sociétés urbaines. Elle entend adapter ses célébrations liturgiques, ses expériences de vie communautaire et son exercice de la charité au contexte urbain, afin d'incarner l'Évangile dans la vie de tous les citoyens. L'Église sait également que dans de nombreuses villes, l'absence de Dieu est visible dans les nombreuses atteintes à la dignité humaine. Parmi celles-ci : la violence liée au trafic de drogue, toutes sortes de corruption, et bien d'autres crimes encore. Nous sommes convaincus que la proclamation de l'Évangile peut être le fondement pour restaurer la dignité de la vie humaine dans ces contextes urbains. C'est l'Évangile de Jésus, qui « est venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance » (Jn 10, 10).

## **III - REPONSES PASTORALES AUX CIRCONSTANCES ACTUELLES**

### **Proposition 26 : Paroisses et autres réalités ecclésiales**

Les évêques réunis en synode affirment que la paroisse continue d'être la première présence de l'Église dans les quartiers, le lieu et l'instrument de la vie chrétienne ; elle est en mesure

d'offrir des occasions de dialogue entre les hommes, d'écoute et d'annonce de la parole de Dieu, et de proposer une catéchèse structurée, une formation à la charité, à la prière et à l'adoration, et des célébrations eucharistiques joyeuses. En outre, les pères synodaux souhaitent encourager les paroisses à trouver des moyens de mettre davantage l'accent sur l'évangélisation qui pourrait inclure des missions paroissiales, des programmes de renouvellement des paroisses et des retraites paroissiales. La présence et l'action évangélisatrice des associations, des mouvements et des autres réalités ecclésiales sont des stimulants utiles pour la réalisation de cette conversion pastorale. Les paroisses, comme les réalités ecclésiales traditionnelles et nouvelles, sont appelées à rendre visible ensemble la communion de l'Eglise particulière réunie autour de l'évêque.

Afin d'apporter à tous les peuples la Bonne nouvelle de Jésus, comme le requiert la nouvelle évangélisation, toutes les paroisses et leurs petites communautés devraient être des cellules vivantes, des lieux pour promouvoir la rencontre personnelle et communautaire avec le Christ, pour découvrir la richesse de la liturgie, pour donner une formation chrétienne initiale et permanente, et pour éduquer tous les fidèles dans la fraternité et la charité envers les pauvres en particulier.

### **Proposition 27 : L'éducation**

« Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit » (Mt 28,19-20). L'éducation est une dimension constitutive de l'évangélisation. Proclamer Jésus-Christ ressuscité, c'est accompagner tous les êtres humains dans leur histoire personnelle, dans leur développement et dans leur vocation spirituelle. L'éducation doit, dans le même temps, promouvoir tout ce qui est vrai, bon et beau et qui est une dimension de la personne humaine, c'est-à-dire, éduquer l'esprit et les émotions à apprécier la réalité.

Les enfants, les adolescents et les jeunes ont le droit d'être évangélisés et éduqués. Les écoles et les universités catholiques répondent de cette façon à ce besoin. Les institutions publiques doivent reconnaître et soutenir ce droit.

Les écoles devraient aider les familles à initier les enfants à la beauté de la foi. Les écoles offrent une excellente occasion de transmettre la foi, ou du moins de la faire connaître.

Les pères synodaux sont reconnaissants pour le travail d'éducation effectué par des milliers d'enseignants, hommes et femmes, dans les institutions éducatives catholiques des cinq continents.

En raison du rôle singulier des enseignants, il est important qu'ils reçoivent une formation permanente dans l'exercice de leurs responsabilités.

Les écoles doivent être libres d'enseigner. Cette liberté est un droit inaliénable.

C'est pourquoi, afin de faire en sorte que nos institutions soient des agents de l'évangélisation et pas seulement des produits de l'évangélisation, le synode :

- encourage les institutions éducatives catholiques à faire tout leur possible pour préserver leur identité en tant qu'institutions ecclésiales,

- invite tous les enseignants à s'engager dans la responsabilité qui est la leur en tant que disciples baptisés de Jésus, en témoignant par leur vocation d'éducateurs,

- et prie instamment les Eglises particulières, les familles religieuses, et tous ceux qui ont une responsabilité dans les établissements d'enseignement, de faciliter la coresponsabilité des laïcs, en offrant une formation adéquate et un accompagnement dans ce sens.

### **Proposition 28: Catéchèse des adultes**

On ne peut parler de nouvelle évangélisation si la catéchèse des adultes est inexistante, fragmentée, faible ou négligée. Lorsque ces failles existent, la pastorale est confrontée à un défi très sérieux.

Les étapes et les niveaux du catéchuménat de l'Eglise montrent comment, sur les plans biblique, catéchétique, spirituel et liturgique, l'histoire d'une personne et son chemin de foi peuvent être compris comme une vocation à travers sa relation avec Dieu (cf. *Evangelii nuntiandi*, 18; *Instrumentum laboris*, 92).

Dans tous ces aspects, le caractère public de la décision de la foi que prend le catéchumène, et qui se développe progressivement dans la communauté et dans le diocèse, a un impact positif sur tous les fidèles.

### **Proposition 29 : Catéchèse, catéchistes et catéchisme**

Une bonne catéchèse est essentielle pour la nouvelle évangélisation. Le synode attire l'attention sur le service indispensable que rendent les catéchistes aux communautés ecclésiales et exprime sa profonde gratitude pour leur dévouement. Tous les catéchistes, qui sont en même temps des évangélistes, ont besoin d'être bien préparés. Tous les efforts doivent être faits, en fonction des possibilités locales, pour offrir aux catéchistes une formation ecclésiale solide, qui soit spirituelle, biblique, doctrinale et pédagogique. Le témoignage personnel de la foi est en soi une forme puissante de catéchèse.

Le Catéchisme de l'Eglise catholique et son Compendium sont, avant tout, une ressource pour l'enseignement de la foi et pour soutenir les adultes dans l'Eglise dans leur mission d'évangélisation et de catéchèse.

Selon la lettre apostolique *Ministeria quaedam* du Pape Paul VI, les Conférences épiscopales ont la possibilité de demander au Saint-Siège l'institution du ministère de catéchiste.

### **Proposition 30 : Théologie**

La théologie comme science de la foi a une importance pour la nouvelle évangélisation. Les prêtres, les enseignants et les catéchistes doivent être formés dans des établissements d'enseignement supérieur. L'Eglise apprécie et encourage la recherche et l'enseignement de la théologie. La théologie scientifique a une place qui lui est propre dans l'université, où elle doit mener un dialogue entre la foi et les autres disciplines et le monde séculier. Les théologiens sont appelés à accomplir ce service dans le cadre de la mission salvifique de l'Eglise. Il est nécessaire qu'ils pensent et ressentent avec l'Église (*sentire cum Ecclesia*). Le synode propose que la nouvelle évangélisation soit considérée comme une dimension intégrale de la mission

de chaque faculté de théologie et qu'un département d'études sur la nouvelle évangélisation soit mis en place dans les universités catholiques.

### **Proposition 31: Nouvelle évangélisation et option pour les pauvres**

Le pape Benoît XVI enseigne que « Jésus s'identifie à ceux qui sont dans le besoin : les affamés, les assoiffés, les étrangers, ceux qui sont nus, les malades, les personnes qui sont en prison. « Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 40). L'amour de Dieu et l'amour du prochain se fondent l'un dans l'autre : dans le plus petit, nous rencontrons Jésus lui-même et en Jésus nous rencontrons Dieu.» (Deus caritas est, 15).

Aujourd'hui, il y a de nouveaux pauvres et de nouveaux visages de la pauvreté : ceux qui ont faim ou qui sont sans-abri, les malades et les personnes abandonnées, les toxicomanes, les migrants, les personnes marginalisées, les réfugiés politiques ou « écologiques », les peuples indigènes. La crise économique actuelle affecte gravement les pauvres. Parmi les plus pauvres dans la société contemporaine, il faut considérer les victimes du manque de respect grave à la dignité inviolable de toute vie humaine innocente.

L'option préférentielle pour les pauvres nous conduit à aller chercher les pauvres et à travailler en leur nom pour qu'ils puissent se sentir chez eux dans l'Eglise. Ils sont à la fois les bénéficiaires et les acteurs de la nouvelle évangélisation.

### **Proposition 32: Les malades**

La nouvelle évangélisation doit être toujours consciente du mystère pascal de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. Ce mystère fait la lumière sur la souffrance des personnes qui peuvent trouver dans la Croix du Christ la compréhension et l'acceptation du mystère de la souffrance qui leur donne l'espérance dans la vie à venir.

Dans les malades, les personnes qui souffrent ou qui sont handicapées et celles ayant des besoins particuliers, la souffrance du Christ est présente et a une force missionnaire. Pour les chrétiens, il doit toujours y avoir de la place pour les personnes qui souffrent et pour les malades. Ils ont besoin de notre sollicitude, mais nous recevons bien davantage de leur foi.

Grâce aux malades, le Christ éclaire son Eglise, afin que quiconque entre en contact avec eux voie se refléter la lumière du Christ. C'est pourquoi les malades jouent un rôle très important dans la nouvelle évangélisation.

Toutes les personnes qui sont en contact avec les malades doivent être conscientes de leur mission. Nous ne pouvons pas oublier, lorsque nous construisons de nouveaux hôpitaux, de veiller à ce qu'ils ne manquent pas d'un environnement réconfortant et d'un lieu de prière.

### **Proposition 33: Le sacrement de pénitence et la nouvelle évangélisation**

Le sacrement de la pénitence et de la réconciliation est le lieu privilégié pour recevoir la miséricorde de Dieu et le pardon. C'est un lieu de guérison personnelle et communautaire. Dans ce sacrement, tous les baptisés font une nouvelle rencontre personnelle avec Jésus-Christ, et une nouvelle rencontre avec l'Eglise, qui favorisent une réconciliation totale à travers le pardon des péchés. Ici, le pénitent rencontre Jésus, et en même temps, on y fait

l'expérience d'une meilleure connaissance de soi. Les pères synodaux demandent que ce sacrement soit mis à nouveau au centre de l'activité pastorale de l'Eglise.

Dans chaque diocèse, il faudrait qu'il y ait au moins un endroit en particulier qui soit consacré de façon permanente à la célébration de ce sacrement, où les prêtres soient toujours présents, pour permettre à tous les fidèles de faire l'expérience de la miséricorde de Dieu. Le sacrement doit être particulièrement disponible, même sur une base quotidienne, dans les lieux de pèlerinage et dans les églises spécialement désignées pour cela. La fidélité aux règles spécifiques qui régissent l'administration de ce sacrement est nécessaire. Chaque prêtre doit considérer le sacrement de pénitence comme une part essentielle de son ministère et de la nouvelle évangélisation et, dans chaque communauté paroissiale, un temps approprié doit être prévu pour entendre les confessions.

### **Proposition 34 : Dimanches et jours fériés**

L'Eucharistie doit être la source et le sommet de la nouvelle évangélisation. Les pères synodaux exhortent tous les fidèles à renouveler leur compréhension et leur amour de la célébration eucharistique, où leurs vies sont transformées et unies à l'offrande que fait le Christ de sa propre vie à la gloire de Dieu le Père, pour le salut du monde entier.

Même s'il existe une tension entre le dimanche chrétien et le dimanche profane, ce jour doit être récupéré pour la nouvelle évangélisation, selon l'enseignement du bienheureux Jean-Paul II dans *Dies Domini*. Le dimanche, avec son caractère sacré particulier lié à la messe dominicale, doit être le centre de la vie catholique. La participation entière, consciente et active à la liturgie, de la part de toute la communauté, en est le but. L'année liturgique, avec ses fêtes, devrait être accompagnée d'un programme d'évangélisation, surtout à Noël et à Pâques.

### **Proposition 35 : Liturgie**

La célébration digne de la sainte liturgie, cadeau le plus précieux de Dieu pour nous, est la source de la plus haute expression de notre vie dans le Christ (cf. *Sacrosanctum Concilium*, 10). Elle est, par conséquent, la première et la plus puissante expression de la nouvelle évangélisation. A travers la liturgie, Dieu désire manifester la beauté incomparable de son amour immense et éternel pour nous, et nous, en réponse à ce don, nous désirons offrir ce qu'il y a de plus beau dans notre prière à Dieu. Dans le merveilleux échange de la sainte liturgie, dans laquelle le ciel descend sur la terre, le salut est à portée de main, invitant à la repentance et à la conversion du cœur (cf. Mt 4,17; Mc 1,15).

L'évangélisation dans l'Eglise suppose une liturgie qui élève le cœur des hommes et des femmes vers Dieu. La liturgie n'est pas seulement une action humaine, mais une rencontre avec Dieu qui conduit à la contemplation et à l'amitié profonde avec Dieu. En ce sens, la liturgie de l'Eglise est la meilleure école de la foi.

### **Proposition 36 : Dimension spirituelle de la nouvelle évangélisation**

L'agent principal de l'évangélisation, c'est l'Esprit Saint qui ouvre les cœurs et les convertit à Dieu. L'expérience de la rencontre avec le Seigneur Jésus, rendue possible par l'Esprit qui nous introduit dans la vie trinitaire, et accueillie dans un esprit d'adoration, de supplication et de louange, doit être fondamentale dans tous les aspects de la nouvelle évangélisation. C'est

là la « dimension contemplative » de la nouvelle évangélisation qui se nourrit sans cesse de la prière, à commencer par la liturgie, en particulier l'Eucharistie, source et sommet de la vie de l'Eglise.

Par conséquent, nous proposons que la prière soit encouragée et enseignée dès la petite enfance. Les enfants et les jeunes doivent être éduqués dans la famille et dans les écoles à reconnaître la présence de Dieu dans leur vie, à le louer, à lui rendre grâce pour les dons reçus de lui et à prier l'Esprit-Saint de les guider.

### **Proposition 37: Le sacrement de la confirmation dans le contexte de la nouvelle évangélisation**

Tous les fidèles reçoivent la mission d'évangéliser, au nom des sacrements du baptême et de la confirmation qu'ils ont reçus. Par ces sacrements, les fidèles sont marqués du sceau de l'Esprit Saint et sont appelés à participer au mystère de la Pentecôte. Par la Confirmation, les baptisés reçoivent la plénitude du Saint-Esprit, ses charismes, et le pouvoir de témoigner de l'Evangile ouvertement et avec courage.

Il est important qu'une catéchèse mystagogique accompagne la grâce de l'adoption filiale reçue au baptême ; elle doit souligner l'importance du don de l'Esprit Saint qui permet de participer pleinement au témoignage eucharistique de l'Eglise et à son influence dans toutes les sphères de la vie et de l'activité humaine.

C'est pourquoi une catéchèse appropriée et systématique avant la réception de ces sacrements est d'une importance primordiale.

### **Proposition 38 : Initiation chrétienne et nouvelle évangélisation**

Le synode tient à préciser que l'initiation chrétienne est un élément crucial dans la nouvelle évangélisation ; c'est le moyen par lequel l'Eglise, en tant que mère, engendre ses enfants et se régénère. C'est pourquoi nous proposons que le processus traditionnel de l'initiation chrétienne, qui est souvent devenu une simple préparation approximative aux sacrements, soit partout pris en compte dans une perspective catéchuménale, donnant davantage de pertinence à une mystagogie permanente, et devenant ainsi une véritable initiation à la vie chrétienne à travers les sacrements. (Cf. Directoire général pour la Catéchèse, 91).

Dans cette perspective, il n'est pas sans conséquences qu'en dépit de leur unité théologique, les trois sacrements de l'initiation chrétienne révèlent des approches pastorales très diversifiées. Ces différences en fonction des communautés ecclésiales ne sont pas de nature doctrinale, mais d'ordre pastoral. Ce synode demande cependant que ce que le Saint-Père a affirmé dans *Sacramentum caritatis*, 18, stimule les diocèses et les Conférences épiscopales à revoir leurs pratiques de l'initiation chrétienne : « Concrètement, il est nécessaire de vérifier quelle pratique peut en réalité aider au mieux les fidèles à mettre au centre le sacrement de l'Eucharistie, comme réalité vers laquelle tend toute l'initiation » (*Sacramentum caritatis*, 18).

### **Proposition 39 : Piété populaire et nouvelle évangélisation**

La piété populaire est un véritable lieu de rencontre avec le Christ, et elle exprime la dévotion du peuple chrétien envers la bienheureuse Vierge Marie et les saints. La nouvelle

évangélisation reconnaît la valeur de ces expériences de foi et les encourage comme autant de façons de cultiver la vertu chrétienne.

Les pèlerinages et les sanctuaires sont un aspect important de la nouvelle évangélisation. Non seulement pour les millions de personnes qui continuent à faire ces pèlerinages, mais parce que cette forme de piété populaire, à notre époque, est particulièrement propice à la conversion et à la croissance de la foi. Il est donc important qu'un plan pastoral soit développé afin de bien accueillir les pèlerins pour leur permettre de vivre ce pèlerinage comme un véritable temps de grâce, selon leur désir profond.

#### **Proposition 40 : Le Conseil pontifical pour la nouvelle évangélisation**

Le synode remercie le Saint-Père pour la création du Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation comme instrument au service des Eglises particulières, et demande que ce dicastère poursuive les débats synodaux par une étude plus approfondie et à travers le développement et la promotion de la nouvelle évangélisation.

Il demande également que l'on envisage, dans chaque conférence épiscopale, la création d'une commission dans le but de promouvoir l'étude et la diffusion du magistère pontifical en rapport avec les thèmes qui font partie de la nouvelle évangélisation. De cette façon, il sera possible de créer une forte collaboration entre les Eglises particulières et donc une plus grande efficacité dans la mise en œuvre de la nouvelle évangélisation.

### **IV - ACTEURS / PARTICIPANTS A LA NOUVELLE EVANGELISATION**

#### **Proposition 41 : Nouvelle évangélisation et Eglise particulière**

L'Eglise particulière, dirigée par l'évêque, qui est aidé par des prêtres et des diacres, avec la collaboration des personnes consacrées et des laïcs, est le sujet de la nouvelle évangélisation. Il en est ainsi parce qu'en tout lieu l'Eglise particulière est la manifestation concrète de l'Eglise du Christ et, comme telle, elle initie, coordonne et réalise les actions pastorales qui mettent en œuvre la nouvelle évangélisation.

Dans l'Eglise, l'appel à la sainteté adressé à tous les baptisés retentit en les invitant à suivre le Christ et à se tourner avec amour et bienveillance vers tous les hommes, afin de discerner l'action de l'Esprit Saint en eux : « comme je vous ai aimés, aimez-vous les uns les autres. A ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jn 13, 34-35). Dans les premières communautés chrétiennes, la communion était un élément constitutif de la vie de foi et nécessaire à l'évangélisation : ils avaient un seul cœur et un seul esprit. L'Eglise est communion, elle est la famille de Dieu.

L'Eglise permet à chacun de ses membres d'être conscients de sa responsabilité d'être comme le levain dans la pâte. De cette façon, « la foi opérant par la charité » (Ga 5, 6) deviendra, dans toutes ses dimensions, un témoignage contagieux pour le monde, offrant à chacun la possibilité de rencontrer le Christ et de devenir évangéliste à son tour.

Il serait souhaitable que chaque Eglise particulière, quelles que soient les difficultés, développe le sens de la mission parmi ses fidèles, en coopérant avec les autres Eglises particulières.

#### **Proposition 42 : Activité pastorale intégrée**

Chaque Eglise particulière est la communauté de base de la mission de l'Eglise. Elle doit animer et mener une activité pastorale renouvelée, en mesure d'intégrer la variété des charismes, des ministères, des états de vie et des ressources. Toutes ces réalités doivent être coordonnées au sein d'un projet organique missionnaire, capable de communiquer la plénitude de la vie chrétienne à tout le monde, surtout à ceux qui se sentent loin de la sollicitude de l'Eglise. Une telle entreprise doit découler du dialogue et de la coopération entre toutes les composantes du diocèse, y compris les paroisses, les petites communautés chrétiennes, les communautés éducatives, les communautés de vie consacrée, les associations, les mouvements et l'ensemble des fidèles. Tout programme pastoral doit transmettre la vraie nouveauté de l'évangile et être centré sur la rencontre personnelle et vivante avec Jésus. Il faudrait également susciter chez tous les individus une adhésion généreuse de la foi, et une volonté d'accepter l'appel à être des témoins.

#### **Proposition 43 : Dons hiérarchiques et charismatiques**

Le Saint-Esprit guide l'Eglise dans son évangélisation missionnaire « grâce à la diversité des dons hiérarchiques et charismatiques » (Lumen gentium, 4). En fait, les diocèses sont « une portion du Peuple de Dieu confiée à un évêque [...] avec l'aide de son presbyterium » (Christus Dominus, 11), où les diverses réalités charismatiques reconnaissent l'autorité de l'évêque comme partie intégrante de leur propre action au service de la mission ecclésiale. L'évêque a la responsabilité de « porter un jugement sur l'authenticité de ces dons et sur leur usage bien ordonné » (Lumen gentium, 12), véritable ressource pour la vie et la mission de l'Eglise. Les dons hiérarchiques et les dons charismatiques, découlant de l'unique Esprit de Dieu, ne sont pas en concurrence mais plutôt co-essentiels à la vie de l'Eglise et à l'efficacité de son action missionnaire (cf. Jean-Paul II, Message aux participants au Congrès mondial des mouvements ecclésiaux, le 27 mai 1998). La vie consacrée occupe une place particulière dans la dimension charismatique de l'Eglise (cf. *Mutuae relationes*, 34, *Rispartire da Cristo*, 32) ; à ce titre, pleinement insérée dans la communion ecclésiale, elle contribue avec ses dons propres à l'évangélisation missionnaire. Il faudrait faire des études aux niveaux diocésain et interdiocésain pour voir comment les dons charismatiques et les dons hiérarchiques sont capables de coopérer dans l'action pastorale et dans la vie spirituelle de l'Eglise.

Depuis Vatican II, la nouvelle évangélisation a grandement bénéficié du dynamisme des nouveaux mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles. Leur idéal de sainteté et d'unité a été source de nombreuses vocations missionnaires et d'initiatives remarquables. Le synode est conscient de ces réalités nouvelles et les encourage à utiliser leurs charismes, en étroite collaboration avec les diocèses et les communautés paroissiales, qui bénéficieront à leur tour de leur esprit missionnaire.

#### **Proposition 44 : Nouvelle évangélisation en paroisse**

La paroisse, dans et à travers l'ensemble de ses activités, doit stimuler ses membres pour qu'ils deviennent des acteurs de la nouvelle évangélisation, témoignant à la fois par leurs paroles et leur vie. C'est pourquoi il est important de se rappeler que la paroisse reste

l'environnement habituel pour la vie spirituelle des paroissiens. Le synode encourage donc les visites paroissiales aux familles comme un moyen de renouveau de la paroisse. Il arrive parfois que celle-ci soit considérée uniquement comme un lieu pour des événements importants ou même comme un centre touristique.

Dans la même veine, les « agents pastoraux » dans les hôpitaux, les centres de jeunes, les usines, les prisons, etc. doivent garder à l'esprit que la nouvelle évangélisation doit avoir sa place dans ces lieux. L'Eglise doit en effet être présente dans ces lieux, puisque le Christ a montré sa préférence pour les personnes qui s'y trouvent. Autant qu'il est en leur pouvoir, toutes les Eglises sont donc exhortées à être ouvertes à cette mission, où qu'elles se trouvent.

#### **Proposition 45 : Rôle des fidèles laïcs dans la nouvelle évangélisation**

La vocation et la mission propre des fidèles laïcs est la transformation des structures terrestres, pour que tout comportement et toute activité humaine soient informés par l'Évangile. C'est la raison pour laquelle il est si important de guider les laïcs chrétiens dans une connaissance intime du Christ, afin de former leur conscience morale à travers leur vie dans le Christ. Le concile Vatican II identifie quatre aspects principaux de la mission des baptisés : le témoignage de vie, les œuvres de charité et de miséricorde, le renouvellement de l'ordre temporel et l'évangélisation directe (cf. *Lumen gentium*, *Apostolicam actuositatem*). De cette façon, ils seront en mesure de donner le témoignage d'une vie véritablement cohérente avec leur foi chrétienne, en tant que personnes individuelles et en tant que communauté.

Les laïcs coopèrent à l'œuvre d'évangélisation de l'Eglise, en tant que témoins et, en même temps, comme instruments vivants de la mission salvifique qu'ils partagent avec elle (cf. *Ad gentes*, 41). C'est pourquoi l'Eglise apprécie les dons que l'Esprit déploie chez tous les baptisés pour la construction du corps, et devrait donner des encouragements et une formation adéquate pour favoriser leur zèle apostolique dans la transmission de la foi.

#### **Proposition 46 : Collaboration des hommes et des femmes dans l'Eglise**

L'Eglise apprécie l'égalité de dignité, dans la société, des hommes et des femmes créés à l'image de Dieu et dans l'Eglise, en raison de leur vocation commune de baptisés dans le Christ.

Les pasteurs de l'Eglise ont reconnu les capacités spécifiques des femmes, tels que leur attention aux autres et leurs dons pour l'éducation et la compassion, tout particulièrement dans leur vocation de mères.

Les femmes sont témoins avec les hommes de l'Évangile de la vie grâce à leur dévouement à la transmission de la vie dans la famille. Ensemble, ils aident à garder la foi vivante. Le synode reconnaît qu'aujourd'hui, les femmes (laïques et religieuses) contribuent avec les hommes à la réflexion théologique à tous les niveaux et partagent des responsabilités pastorales avec eux dans de nouvelles voies, faisant ainsi avancer la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi.

#### **Proposition 47 : Formation pour les évangélistes**

Ce synode considère qu'il est nécessaire d'établir des centres de formation pour la nouvelle évangélisation, où les laïcs apprennent à parler de la personne du Christ d'une manière

persuasive adaptée à notre temps et à des groupes spécifiques de personnes (jeunes, agnostiques, personnes âgées et ainsi de suite).

Le christocentrisme trinitaire (cf. Directoire général pour la Catéchèse, 98-100) est le critère le plus essentiel et fondamental pour la présentation du message de l'Évangile dans les trois temps de l'évangélisation, que ce soit pour la première annonce, la catéchèse ou la formation continue (cf. DGC, 60 -72). Tout l'enseignement et les ressources doivent être évalués dans cette optique.

#### **Proposition 48 : La famille chrétienne**

Instituée par le sacrement du mariage, la famille chrétienne comme Eglise domestique est le lieu et le premier acteur du don de la vie et de l'amour, de la transmission de la foi et de la formation de la personne humaine selon les valeurs de l'Évangile. En imitant le Christ, l'Eglise tout entière doit se consacrer à aider les familles dans la catéchèse des enfants et des jeunes. Dans de nombreux cas, les grands-parents ont un rôle très important.

Dans le même temps, la nouvelle évangélisation doit s'efforcer de répondre à d'importants problèmes pastoraux liés au mariage, comme le cas des divorcés remariés, la situation de leurs enfants, le sort des conjoints abandonnés, les couples qui vivent ensemble sans être mariés et la tendance de la société à redéfinir le mariage.

L'Eglise, avec une sollicitude maternelle et un esprit évangélique, doit chercher des réponses appropriées à ces situations, qui sont un aspect important de la nouvelle évangélisation.

Tout plan pastoral d'évangélisation devrait également inclure une invitation respectueuse, adressée à tous ceux qui vivent seuls, à faire l'expérience de Dieu dans la famille de l'Eglise.

Il est nécessaire d'enseigner comment vivre la sexualité humaine selon l'anthropologie chrétienne, à la fois avant et après le mariage.

Le synode dit son estime pour les familles qui quittent leur foyer pour être des évangélistes pour le Christ dans d'autres pays et cultures.

#### **Proposition 49 : Dimension pastorale du ministère ordonné**

Les pères du synode encouragent les évêques et les prêtres à connaître de façon plus personnelle les vies du peuple qu'ils servent. Les gens sont à la recherche de témoins authentiques et crédibles dans leurs évêques et leurs prêtres qui vivent et modélisent la foi et la nouvelle évangélisation. L'évêque est un évangéliste qui prêche par l'exemple et partage avec tous les baptisés la bénédiction d'être appelé à l'évangélisation.

La formation permanente du clergé sur la nouvelle évangélisation et les méthodes d'évangélisation dans le diocèse et la paroisse sont nécessaires afin d'apprendre des moyens efficaces pour mobiliser les laïcs à s'engager dans la nouvelle évangélisation. Nous invitons les évêques, principalement ceux qui sont responsables de la pastorale d'ensemble de l'Église, à élaborer un plan qui anime et accompagne d'une manière directe et personnelle l'œuvre pastorale du presbyterium, le noyau décisif du leadership de la nouvelle évangélisation.

Face aux scandales touchant à la vie et au ministère sacerdotal, que nous regrettons profondément, nous proposons néanmoins que des remerciements et encouragements soient donnés pour le service fidèle de tant de prêtres et que des orientations pastorales soient données aux Églises particulières sur le plan pastoral presbytéral, qui doit être systématique et organisé et qui doit prendre en charge le renouvellement authentique de la vie et du ministère des prêtres, qui sont les principaux agents de la nouvelle évangélisation (cf. Pastores dabo vobis, 2).

Afin que les prêtres soient convenablement préparés pour le travail de la nouvelle évangélisation, le Synode souhaite que, dans leur formation, on prenne soin de les former à une spiritualité profonde, à une doctrine solide, à la capacité de communiquer dans la catéchèse et à la prise de conscience des phénomènes culturels modernes .

Les séminaires devraient se fixer comme objectif la nouvelle évangélisation, de sorte qu'elle devienne le thème récurrent et unificateur dans les prog

## ***LA NOUVELLE EVANGELISATION COMME TRANSFORMATION EN JESUS-CHRIST DE LA PERSONNE HUMAINE ET DE SON MILIEU DE VIE***

### **Texte intégral de l'intervention de Mgr Nicolas Djomo au synode sur la Nouvelle évangélisation**

1. Nous intervenons au nom de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO). C'est depuis quelques décennies que l'Église famille de Dieu en RD Congo a senti la nécessité et l'urgence à « une évangélisation en profondeur ». L'évangélisation en profondeur vise l'enracinement de la foi dans le cœur de ceux qui ont été rejoints par la grâce de l'Évangile et qui ont adhéré à Jésus Christ comme leur sauveur en s'engageant, en lui, dans la transformation de leur personne et de leur milieu de vie, de leur culture ainsi que celle des rapports sociaux. C'est là l'horizon fondamental de tout effort d'évangélisation dans tous nos diocèses.
2. Dans l'accomplissement de cette tâche aussi primordiale qu'immense, l'Église catholique en RD Congo se retrouve confrontée, ces dernières années, dans la perspective de la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne, à des phénomènes nouveaux qui constituent des défis majeurs et qui méritent une attention spéciale de la présente assemblée synodale.
3. En effet, les guerres et les conflits récurrents en Afrique et plus spécialement dans notre pays, ont provoqué la destruction des structures sociales, des modèles culturels et bien des valeurs sur lesquelles était basée la coexistence des populations. En conséquence, beaucoup d'individus se sentent désorientés, déracinés, insécurisés et rendus vulnérables.
4. Ce qui est très nouveau et qui interpelle notre action pastorale, c'est le nombre toujours important des personnes qui se sentent abandonnées à leur triste sort et qui vivent dans la rue. La plupart s'adonnent à la recherche de solutions faciles, immédiates mais en fin de compte illusoires, à leurs inquiétudes pour leur avenir et celles de leur famille ; elles souffrent d'une perte de direction et de manque d'orientation. Elles font l'expérience de la peur à cause des différentes formes de violence subie et d'hostilité. Elles ont

peur de la guerre, des conflits sociaux, de la manipulation et du chômage. Et dans leur quête de sens de la vie et des moyens pour survivre, la solution la plus simple leur semble la bonne quand bien même elle n'est pas la meilleure ni la plus objectivement vraie.

5. C'est dans ce contexte brièvement évoqué qu'émergent deux phénomènes inquiétants. D'abord, *la résurgence de la croyance en la sorcellerie*, et puis *la prolifération des sectes et des églises dites de réveil*.
6. Plusieurs tribulations et malheurs vécus par les individus ou les familles sont, le plus souvent, appréhendés comme étant causés par les sorciers. Cette croyance en la sorcellerie, profondément ancrée dans la mentalité d'une bonne partie de notre population, rend compte d'un autre phénomène. Il s'agit de *la prolifération actuelle des sectes et des églises dites de réveil*. Celles-ci privilégient dans leur lecture et leur proposition de la Bible, la lutte contre les mauvais esprits. Ces sectes et églises dites de réveil détruisent la personnalité de ceux qui y adhèrent ; elles désorganisent les familles et la société en identifiant, à tort ou à raison, le diable aux proches membres des familles de ceux qui souffrent. Ce qui est pire encore, elles favorisent également une vision d'un Dieu bouche-trou qui doit suppléer aux insuffisances de l'homme, une sorte d'instrument qui doit obéir à ses supplications, à ses imprécations, à ses cris voire à ses ordres. *Nous avons affaire à ce qu'il est convenu d'appeler « la malcroyance »*.
7. Dans un contexte insécurisé et de crise, où l'individu est fragilisé socialement, psychologiquement et spirituellement, la référence à l'ethnie ou à la tribu se fait très forte. Elle frise et favorise même l'ethnicisme ou le tribalisme. Car la recherche de la sécurité par référence à l'ethnie ou à la tribu se fait malheureusement par opposition et même au mépris d'autres ethnies ou d'autres tribus. Cela ne contribue pas à la cohésion sociale. Ainsi est-il remis pratiquement en question la vision que l'Eglise, à partir de l'Evangile, développe de l'humanité, comme communion des hommes et des femmes, tous créés à l'image et à la ressemblance de Dieu.
8. L'on comprend, comme l'affirme le numéro 94 de l'***Instrumentum laboris***, qu'il y a danger que « *la foi qui introduit à la vie de communion avec Dieu et permet l'entrée dans son Eglise, ne soit plus comprise dans sa signification profonde, ne soit plus assumée et vécue par le chrétien comme l'instrument qui transforme la vie, avec le grand don de la filiation de Dieu dans la communion ecclésiale* » (n. 94).
9. Considérant ces défis sus évoqués, en nous appuyant sur l'expérience de l'Eglise famille de Dieu en RD Congo, nous suggérons à l'auguste assemblée synodale de:

- ***Insister sur la redynamisation de l'expérience des Communautés ecclésiales vivantes de base*** comme lieux où doit être aiguisé le sens ecclésial, à vivre dans une communauté à l'échelle humaine, qui se soucie d'une foi vivante, d'amour et d'espérance, qui célèbre, prie et prend en charge tous ses membres, avec leurs angoisses et leurs espoirs dans une ouverture de charité sans discrimination. La promotion humaine doit devenir une dimension privilégiée de la nouvelle évangélisation, en particulier dans le contexte africain où de nombreuses personnes vivent dans des conditions de vie infrahumaines et offensantes de leur dignité

d'enfants de Dieu. Il s'agit de découvrir dans les visages souffrants et défigurés par la misère, le visage du Seigneur. Cela représente un défi qui doit pousser tous les chrétiens à une profonde conversion personnelle et ecclésiale. **Mettre l'accent sur la dimension expérientielle de la foi**, c'est-à-dire comme rencontre personnelle du Christ par la prière, la vie sacramentelle et une vie engagée au service des autres.

- **Rappeler l'importance de l'évangélisation comme processus d'éducation et de formation continue dans la foi**, en mettant à la portée des évangélisés la Parole de Dieu grâce à la *lectio divina*, maintes fois rappelée par le Saint-Père.
- **Prêter une attention accrue aux pastorales familiales.** La famille est le lieu où se forge l'avenir de l'humanité et se concrétise la frontière décisive de la nouvelle évangélisation. En tant que premier milieu vital où grandit tout homme, la famille doit être transfigurée par la Bonne Nouvelle du Christ ; la famille doit redevenir le lieu où l'on apprend le chemin de la fraternité, de l'amour, de l'humain authentique au-delà de toute frontière entre les tribus et les peuples. Dans notre monde qui s'enfoncé dans une culture de violence où l'autre est un concurrent, un ennemi, un marchepied, il faudrait que la nouvelle évangélisation propose à la suite de Jésus, une catéchèse où l'on apprend dès la famille à être la gardien de son frère (cfr Gn 4, 9-10). Alors que l'on assiste à la montée d'une civilisation de l'anti-frère où des frères sont pris dans l'engrenage des affrontements ethniques et des violences de tout genre, la nouvelle évangélisation doit proposer une nouvelle sagesse sur l'humanité de l'homme qui sorte du narcissisme ethnique. Cette sagesse doit engager la nécessité de construire une culture de la rencontre. Dans cette perspective, des peuples ou des ethnies qui se haïssent peuvent se rencontrer, faire un bout de chemin ensemble et fraterniser. La nouvelle évangélisation doit faire grandir en amitié et en fraternité à la suite du Christ, l'homme nouveau qui, par sa croix, a abattu le mur qui séparait les peuples et s'est réconcilié les hommes avec Dieu et les hommes entre eux.
- **Rappeler l'urgente nécessité de la formation, l'éducation et l'accompagnement des jeunes.** L'Eglise qui mesure bien les ennuis et les désolations des jeunes, a l'impératif de former des jeunes qui mobilisent leurs énergies, pour bâtir des mentalités nouvelles et forger des institutions politiques, économiques, sociales et culturelles au service de l'homme créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. A partir de la nouvelle évangélisation l'on doit pouvoir développer une catéchèse susceptible d'orienter les jeunes vers la rencontre personnelle et intime avec le Christ. Une rencontre transformante qui les engage à poursuivre le combat prophétique de Jésus pour la dignité de l'homme et pour l'avènement d'une société où tous se sentent frères sans distinction de race, de tribu ou de condition sociale.

Fait à Rome le 09/ 10/1012

+ **Nicolas DJOMO**

**Evêque de Tshumbe**

**Président de la Conférence**

**Episcopale Nationale de la**

## République Démocratique du Congo (CENCO).

### **NOUVELLE ÉVANGÉLISATION ET INCULTURATION: INTERVENTION DU CARD. L. MONSENGWO AU SYNODE DES ÉVÊQUES**

1. L'*Instrumentum laboris* en ses numéros 89 et 132 nous invite à réfléchir sur le rapport entre la Nouvelle Évangélisation et l'Inculturation. Dans *Evangelii Nuntiandi* (n.20), le Serviteur de Dieu, le Pape Paul VI se préoccupait déjà du drame de notre époque qu'est la rupture entre Évangile et culture. Il insistait alors sur la nécessité d'évangéliser les cultures.

2. Ces cultures concrètes, terreau de la vie et de l'histoire humaine, constituent le lieu de la dramatique divine, où se jouent à la fois l'accueil chaleureux de la communication de Dieu et son refus.

3. Dans l'expérience des jeunes Églises africaines, la rencontre avec les missionnaires nous a très vite mis en situation d'interculturalité, comme nous le rappelait le Pape Benoît XVI lors de sa visite au Bénin en novembre 2011. Les premiers porteurs de l'Évangile venaient en effet d'ailleurs, avec leur culture, une culture autre que la nôtre. Comme pasteurs et théologiens, nous prendrons graduellement conscience, à la faveur du Concile Vatican II, de la nécessité d'inscrire le travail de l'évangélisation dans un processus d'inculturation.

4. De longs débats théologiques permirent de clarifier la notion même d'inculturation. Mais si le terme est récent, la réalité demeure, quant à elle, aussi vieille que l'expérience d'Israël. Ce peuple bénéficiaire de l'expérience de la révélation fut notamment confronté à la culture hellénistique. Il a dû inventer une manière de « rendre raison de l'espérance qu'il portait ». Il en fut ainsi également des apôtres de Jésus et par la suite de l'apôtre Paul qui, pour communiquer son expérience du mystère du Christ, se servit de la culture grecque. Le Concile Vatican II a confirmé cette dynamique en invitant l'Église à valoriser ce qui est propre à chaque peuple et qui est susceptible d'aider à une meilleure expression de la rencontre avec le Christ (cf. *Ad Gentes* n. 22 ; *Lumen Gentium*, n. 23). Les Pères du Concile ont rappelé que « l'Église n'est liée à aucune forme particulière de culture » (GS n.42 ; cf. GS n.44). Il n'y a pas en effet de culture chrétienne, mais des cultures qui expriment les valeurs évangéliques de ceux et celles qui en vivent.

5. Car l'inculturation est ce processus jamais achevé d'incarnation de la vie chrétienne et du message chrétien dans nos cultures. De cette façon, l'expérience du mystère du Christ trouve, d'une part, son expression chez nous, et devient, d'autre part, principe, critère et puissance de recréation et d'unification de la vie personnelle et communautaire (cf. *Evangelii Nuntiandi*, n.19). Elle devient ainsi la source d'une réalité nouvelle en Christ. Il est toutefois entendu que, comme toute réalité vivante, la semence du mystère du salut s'épanouit dans un écosystème cosmothéandrique où chaque communauté humaine vit en harmonie avec la nature, les autres humains et Dieu. Aucune de ces trois composantes n'est facultative.

6. Le chantier de la Nouvelle Évangélisation, ouvert par le Bienheureux Jean Paul II et continué par le magistère du Pape Benoît XVI, vient nous rappeler que la régénération du tissu humain par le mystère du Christ incombe à l'Église comme une tâche jamais achevée. *L'évangélisation n'est pas un acte accompli une fois pour toutes, parce qu'elle est un dialogue permanent entre le message évangélique et la culture, qui par sa nature même est dynamique et mouvante.* Cette métamorphose continue, signe de vie, se vérifie également dans nos communautés humaines où les générations se succèdent. L'expérience de Jésus Christ ne peut se transmettre d'une génération à l'autre, en sa forme et en son contenu. Mais comme nous l'enseignent les Écritures, nous devons en transmettre le récit, celui d'une joyeuse rencontre avec Jésus Christ, pour que nos contemporains et les jeunes en particulier (cf. Ex 13; Jos 4), lui ouvrent la porte de leur cœur (cf. Ap 3,20 ; Jn 4).